



TORCY

VAL MAUBÉE
MARNE-LA-VALLEE

COMPTE RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 31 JANVIER 2014 AFFJUR/GLLF/MM

C.M.01/14

Date de convocation : 24 janvier 2014
Date d'affichage : 24 janvier 2014
Compte-rendu succinct : 05 février 2014

Nombre de Conseillers :

En exercice : 35
Présents : 27
Votants : 33

L'an deux mille quatorze, le trente et un à 21 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Guillaume LE LAY-FELZINE, Maire de Torcy.

ETAIENT PRESENTS : MM. LE LAY-FELZINE - EUDE - BRUNEL - LACOMBE - MME VERTENEUILLE - M. BILLARD - MMES CRISPIN - GUEGUEN - M. FROSSARD - MMES IOSUB - POPHILLAT - M. DESCHENES - MME MOLINES - M. VERMOT - MMES KLEIN-POUCHOL - DENIS - BOURETTE - EUDE - MM. BENELHABIB - AUMARD - MME SIMONOT - MM. DE SAULCES-LARIVIERE - CHABANIS - M. RIHAN-CYPEL (à partir de 21 h 20) - MME SEGHIRI - M. DAMONT (à partir de 21 h 10) - MME JANIAUD.

ETAIENT REPRESENTES : M. CHAPRON (POUVOIR M. LE LAY-FELZINE) - MME NEMO (POUVOIR MME CRISPIN) - MME MANDILE (POUVOIR MME POPHILLAT) - MME ARSON (POUVOIR M. BRUNEL) - M. RIHAN-CYPEL (POUVOIR M. LACOMBE jusqu'à 21 h 20) - M. SAUMIER (POUVOIR MME MOLINES) - MME SAAR (POUVOIR M. EUDE).

ETAIENT ABSENTS : M. VIAL - M. LAMBERT.

SECRETAIRE : M. BILLARD.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 13 décembre 2013 est adopté à l'unanimité.

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Le Conseil Municipal, prend acte des décisions prises dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, comme suit :

- 13.12.030. - CESSIION DE MATERIELS.
- 13.12.031. - RESILIATION DE LA CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE - LOCAL 10 - 7 PLACE DE LA MOGOTTE.
- 13.12.033. - VIREMENT DE CREDIT SUR LE BUDGET 2013 DU CHAPITRE 022 « DEPENSES IMPREVUES DE FONCTIONNEMENT » VERS LES CHAPITRES 012 « CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES », 011 « CHARGES A CARACTERE GENERAL » ET 66 « CHARGES FINANCIERES ».
- 13.12.034. - CONTRAT DE PRET D'UN MONTANT DE 1 000 000 € AUPRES DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS.
- 13.12.035. - VIREMENT DE CREDIT SUR LE BUDGET 2013 DU CHAPITRE 020 « DEPENSES IMPREVUES EN INVESTISSEMENT » VERS LE CHAPITRE 16 « EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES ».

INFORMATIONS.

POLE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIERES, SYSTEMES D'INFORMATION ET PETITE ENFANCE.

PETITE ENFANCE.

OBJET : FERMETURES DES STRUCTURES PETITE ENFANCE 2014.

Le Conseil Municipal, prend acte de la fermeture des équipements de la Petite Enfance, pour l'année 2014, comme suit :

2014	Structures	Dates	Second accueil
Mai	Toutes structures	Vendredi 9 mai	Sans
Eté	Crèche collective CVE	Du 04 au 29 août	Au multi accueil du CVE
	Tous les accueils MPE		
Novembre	Toutes structures	Lundi 10 novembre	Sans
Fin année	Toutes structures	Du 22 décembre au 02 janvier 2015	Sans

POLE DES POLITIQUES EDUCATIVES, CULTURELLES, SPORTIVES ET DE LA JEUNESSE.

ENFANCE.

OBJET : ORGANISATION DES 6èmes RENDEZ VOUS DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE DU 12 AU 25 MAI 2014.

Le Conseil Municipal, émet un avis favorable l'organisation des « 6^{ème} Rendez-vous de l'Enfance et de la Famille », qui se tiendront du 12 au 25 mai 2014. Cette initiative se traduit par l'organisation d'actions éducatives, ludiques, festives et gratuites, en direction des familles et des professionnels de l'éducation en général, avec la sollicitation de différents partenaires (les services de la ville, les parents, les habitants, les associations et les institutions). Elle permet de mettre en lumière les activités organisées tout au long de l'année dans le cadre de la politique de l'enfance à Torcy, et notamment pour cette année, de restituer aux familles les activités réalisées dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

PROJETS DE DELIBERATIONS SOUMIS AU CONSEIL MUNICIPAL

POLE DES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIERES, DES SYSTEMES D'INFORMATION ET PETITE ENFANCE.

GESTION DES RESSOURCES FINANCIERES.

14.01.01. - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2014.

Le Conseil Municipal, à la majorité (3 abstentions), adopte le budget primitif 2014 de la ville, en équilibre en dépenses et en recettes de la manière suivante :

Section de fonctionnement	32 778 218,50 €
Section d'investissement	6 501 633,38 €
Total du BP 2014	39 279 851,88 €

14.01.02. - VOTE DES TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES - ANNEE 2014.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe les taux des contributions directes appliqués pour l'année 2014, comme suit :

- Taxe d'habitation 18,50 %
- Foncier bâti 27,08 %
- Foncier non bâti 80,81 %

DIRECTION GENERALE.

VIE DES QUARTIERS.

14.01.03. - CONVENTION ANNUELLE D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC LA REGIE DE QUARTIER.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de verser la subvention inscrite au budget primitif 2014 à l'association « Régie de quartier de Torcy » et autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs et de moyens avec ladite association.

POLE DES POLITIQUES EDUCATIVES, CULTURELLES, SPORTIVES ET DE LA JEUNESSE.

CULTURE.

14.01.04. - CONVENTION ANNUELLE D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC L'ASSOCIATION « M.J.C. ANDRE PHILIP ».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de verser la subvention inscrite au budget primitif 2014 à l'association « MJC André Philip » et autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs et de moyens avec ladite association.

14.01.05. - CONVENTION ANNUELLE D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC L'ASSOCIATION « OMAC ».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de verser la subvention inscrite au budget primitif 2014 à l'association « OMAC » et autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs et de moyens avec ladite association.

14.01.06. - CONVENTION ANNUELLE D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC L'ASSOCIATION « COMITE DES FETES ».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, le Président et la Trésorière du Comité des Fêtes ne participent pas au vote, décide de verser la subvention inscrite au budget primitif 2014 à l'association « Comité des Fêtes » et autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs et de moyens avec ladite association.

SPORTS.

14.01.07. - CONVENTION ANNUELLE D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC L'ASSOCIATION « OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS ».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de verser la subvention inscrite au budget primitif 2014 à l'association « Office Municipal des Sports » et autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs et de moyens avec ladite association.

14.01.08. - CONVENTION ANNUELLE D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC L'ASSOCIATION « TORCY HANDBALL MARNE LA VALLEE ».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de verser la subvention inscrite au budget primitif 2014 à l'association « Torcy Handball Marne la Vallée » et autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs et de moyens avec ladite association.

14.01.09. - CONVENTION ANNUELLE D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC L'ASSOCIATION « UNION SPORTIVE TORCY MARNE LA VALLEE FOOTBALL ».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de verser la subvention inscrite au budget primitif 2014 à l'association « Union Sportive Marne la Vallée Football » et autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs et de moyens avec ladite association.

SCOLAIRE.

14.01.10. - MONTANT DES FRAIS DE SCOLARITE 2013.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe le montant des frais de scolarité à compter du mois de janvier 2013 pour l'année 2013, à 1 292 €. Il autorise Monsieur le Maire à négocier avec les communes et à signer les conventions correspondantes.

POLE DES RESSOURCES TECHNIQUES.

14.01.11. - ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT D'ELECTRICITE DONT LE SYNDICAT INERCOMMUNAL DE LA PERIPHERIE DE PARIS POUR L'ELECTRICITE ET LES RESEAUX DE COMMUNICATION (SIPPEREC) EST COORDINATEUR.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat d'électricité et des services associés et autorise Monsieur le Maire à prendre toute mesure d'exécution s'y rapportant.

POLE URBANISME - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - EMPLOI.

URBANISME.

14.01.12. - REMBOURSEMENT DU PRORATA DE LA TAXE FONCIERE A LA SCI BHL SUITE A L'ACQUISITION DU FRANPRIX.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, confirme les termes de la promesse de vente du 30 mai 2013 avec la SCI BHL pour l'acquisition du magasin Franprix et approuve le paiement à la SCI BHL du prorata de la taxe foncière à compter de la signature de l'acte de vente. Il autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier et à régler les frais annexes à l'acquisition du 2 septembre 2013.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.

14.01.13. - AVENANT N° 1 A LA CONVENTION ANNUELLE D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC L'ASSOCIATION « ESPACE EMPLOI VAL MAUBUEE».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, le Président de l'association Espace Emploi Val Maubuée ne participe pas au vote, décide de verser la subvention inscrite au budget primitif 2014 à l'association « Espace Emploi Val Maubuée » et autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention d'objectifs et de moyens avec ladite association.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 55 le trente et un janvier deux mille quatorze.



Guillaume LE LAY-FELZINE

Maire de Torcy.